



## Diversification des collectivités

### Île-de-Montréal

Le programme *Diversification des collectivités* permet aux régions du Québec de maintenir et de développer leur base d'activité économique. Ce programme, administré par l'Agence de développement économique du Canada pour les régions du Québec, est entré en vigueur le 1<sup>er</sup> avril 2007 et se terminera le 31 mars 2012. Un des volets du programme, soit *Milieux attrayants*, s'applique à l'Île-de-Montréal.

Miser sur un milieu attrayant, sur une ville attrayante, c'est bâtir et préserver un milieu où il fait bon vivre et travailler. C'est aussi un milieu agréable à découvrir, à visiter et à revoir.

Accroître l'attrait d'un milieu, c'est concevoir, développer et mettre en œuvre des projets qui contribuent

- au développement et à la commercialisation de l'offre touristique
- à l'augmentation du nombre de touristes venant de l'extérieur du Québec
- au maintien d'une main-d'œuvre qualifiée.

Faites-vous partie de la clientèle visée?

Quels sont les critères d'admissibilité?

Quel type d'aide est offert?

Pour en savoir plus, consultez

[www.dec-ced.gc.ca](http://www.dec-ced.gc.ca) ou composez le 514-283-2500.

Imprimé au Canada – février 2010  
ISBN : 978-1-100-50663-0  
Catalogue : lu90-4/25-1-2009  
© J.-C. Dechevis, *Le monde en images*, CCMDM



Recyclé

Contribue à l'utilisation responsable  
des ressources forestières  
[www.fsc.org](http://www.fsc.org) Cert no. SGS-COC-2844  
© 1996 Forest Stewardship Council



Développement  
économique Canada  
pour les régions du Québec

Canada Economic  
Development  
for Quebec Regions

Canada